



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET L'HYGIENE PUBLIQUE  
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



## AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°012/2023/T/AON/FM/UAGCP « **Travaux d'aménagement des sites devant abriter les incinérateurs dans les régions de Conakry et Faranah** » publié le 29 avril 2024 ;
- Vu l'avis de non-objection du 12 août 2024, accordé par le Fonds Mondial au rapport d'analyse des offres et à la proposition d'attribution du marché ;
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 30 août 2024, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 30 août 2024, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, par lot, le marché « Travaux d'aménagement des sites devant abriter les incinérateurs dans les régions de Conakry et Faranah » comme suit :

- Lot 1 : à **N'DOUNGOU SARL** pour un montant de **1 358 007 068 GNF HT**.
- Lot 2 : à **TOUFAN SARLU** pour un montant de **1 273 945 406 GNF HT**.

Informations générales sur les attributaires :

- N'DOUNGOU SARL : sise à Sonfonia, commune de Ratoma, Tel : 624 57 41 28, Email : [ndoungou84@gmail.com](mailto:ndoungou84@gmail.com).
- TOUFAN SARLU : sise à Manquepas, commune de Kaloum, Tel : 628 10 17 40, Email : [toufan.sarlu2023@gmail.com](mailto:toufan.sarlu2023@gmail.com)

Fait à Conakry, le 16 septembre 2024

Pour l'Autorité contractante,

**Dr. Timothée GUILAVOGUI**

Le Coordonnateur de l'UAGCP

